



M
Monsieur,

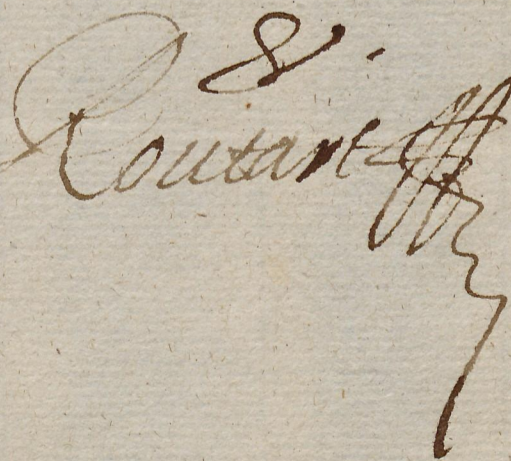
Je porte envie a Monsieur de Bie pour
 le bonheur qui aura bien tost de voir
 veoir en mon absence au voyage qui
 j'ai de par de la Je luy supplie de vous
 presenter mes tres humbles baisemains
 et les offres de mon service. Monsieur Le
 Comte de Penavanda m'a tesmoigné d'un
 regret de ne vous avoir veu dernièrement
 et faire une estime particuliere de v^{re} merite
 comme aussi Les autres Seigneurs qui en
 ont cognoissance. Quant a moy Je vous
 proteste qu'il ne se presentera Jamais
 l'occasion de vous contenter que Je
 m'embrasse de toute mon affection Je vous
 prie de me presler vos bons offices vers son
 Altesse Monsieur Le Prince d'orange
 Madame La Princesse Royale et Madame
 La Duchesse Princesse d'orange et autres que
 par v^{re} prudence trouveriez convenir de
 delivrer lettres de sans Altesse et Monsieur
 Le Prince Palatin estant presentement a
 Londres afin que lors qu'il se traitera de
 la restitution du Palatinat proutenieur en
 vertu de ceste Paix d'Allemagne son v^{re}
 Souverain et des services que Jay au tres Roy

rendu au pres de feu le Sr Jusse
et Monsieur le Marquis - pour
l'accommodement des affaires du
Palatinat les années 1620, 1621, 1622, 1623,
1624, 1625, 1626, 1627 dans les negociations
que feu Sa Ma^{te} de la Grande
Bretaigne a entretenues par deca pour
Je vous pourrais bien renvoyer des
preuves authentiques dans les lettres
dudit Seigneur Roy. et que pour ceste
consideration ledit Seigneur Prince
Palatin soit seruy d'aggreem^{ent} et de
satisfaction que Jay a Oppenheim
et vallée d'Ingelshaym aux environs
de Mayence audit Palatinat Inferieur
en faveur de l'un de ses seruiteurs
ou domestiques aggreable par une telle
personne une somme d'argent telle
que merite cet office qui n'est esté
donné et conféré par feu le Sr Jusse
pour salaire de mes services et dont
Jusques a present Jay tiré bien peu
de chose Vous m'aurez une fois renvoyé
La patente interceptée des soldats.

en l'an 1639 esirvuis m'obligez de cette grace
a la faveur d'un Breve dudit Sieur
Prince Palatin je la reconnoisray comme
de raison vers vous que honnerez et
propres et m'acquitteray des obligations que
je vous auray attendues en mol de la part
de cet courtoise. Monsieur de Die et ce;
qui mat d'aujourd'hui 14 prieres aux
miennes et je vous en deffeuray a
Jamais


Monsieur

Vostre humble et obéissant
serviteur

Routart 

Le Brunelles L. q. de.
Decembre 1698

